

Image not found or type unknown



Delai de retractation pour un bail de location ?

Par **supamonk**, le **26/06/2009** à **12:03**

Bonjour, rnHier ma copine et moi avons signé le bail pour un studio dans le 10eme arrondissement qui nous a été accordé de justesse par les propriétaires mais voila 3h plus tard ma copine apprend que son CDD qui devait passer en CDI n'est pas renouvelé... Malheureusement pour nous, elle gagnait le double de mon mi-temps et mon salaire de toute façon ne nous permet pas de vivre correctement à deux... J'ai besoin de conseil, Y-a-t-il un délai pour se rétracter ? Ma copine ferait elle mieux de s'acharner a retrouver un travail le plus vite possible sachant qu'il sera difficile pour nous de retrouver un appart au vu de notre dossier moyen ? En vous remerciant d'avance...